

L'EAU DANS LE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

CONSULTATION DU PUBLIC SUR LES PROJETS DE SDAGE ET DE PROGRAMME DES MESURES 2022-2027

Du 1er mars au 1er septembre 2021, le [comité de bassin](#) Rhône-Méditerranée et l'Etat invitent le public à donner son avis sur l'eau, les inondations et le milieu marin dans le cadre d'une consultation officielle.

Le 25 septembre 2020, le [comité de bassin](#) Rhône-Méditerranée a adopté le projet de SDAGE 2022-2027 et approuvé son projet de programme de mesures. Ces documents définissent les priorités de la politique de l'eau pour atteindre un bon état des eaux sur le bassin. L'ambition et les grandes orientations définies pour une bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques sont synthétisées dans [cette plaquette](#).

Une synthèse des avis et observations recueillis sur les projets de SDAGE/PDM et la manière dont ils ont été pris en compte sera publiée. Le SDAGE sera ensuite adopté et son programme de mesures approuvé dans sa version définitive en mars 2022.

POUR DONNER VOTRE AVIS SUR CES PROJETS, NOUS VOUS INVITONS A REpondre AU questionnaire en ligne avant le 1er septembre 2021 (date de la fin de la consultation).

Les documents officiels de la consultation sont téléchargeables :

- [Projet de SDAGE – volume principal](#)
- [Projet de SDAGE – annexes](#)
- [Documents d'accompagnement](#)
- [Evaluation environnementale](#)
- [Avis de l'Autorité environnementale](#)
- [Projet de programme de mesures](#)
- [Mesures proposées par masse d'eau](#)

Les documents et ressources complémentaires :

- [Eléments complémentaires suite à l'avis de l'Autorité environnementale](#)
- [Podcasts de témoignages](#)